

Procès verbal du conseil d'école du mardi 6 Juin 2017

Présents :

Représentants mairie :

Monsieur Leroy, délégué aux affaires scolaires
Monsieur Bricourt, responsable service jeunesse et TAP

Enseignants :

Mesdames Copeland Elisabeth, Balmain Chantal, Cauvin Pascale, Gence Isabelle, Olivier Christine et Monsieur Suc J-F.

Parents délégués :

Mesdames Chamailard Coline, Guizzardi Elodie, Rouayroux Christel

Excusés :

Mme Simond Delphine,, Mme Truffo Pauline et Monsieur Le Maire.

A) Préparation de la rentrée 2017/2018

Pour l'année scolaire 2017 / 2018 l'école maternelle accueillera 6 classes suite à la fermeture de la 7ème classe.

Suite au retour sur le questionnaire de satisfaction des TAP (voir feuille en annexe), la municipalité explique son accord pour un retour à la semaine à 4 jours pour la rentrée prochaine pour l'école maternelle et s'engage à assurer l'ouverture du CLSH le mercredi matin. Cet accord est conditionné par l'accord des parents d'élèves.

M. Leroy réaffirme que la municipalité souhaite aller dans le sens des familles avant tout. Les parents d'élèves élus souhaitent connaître la position de l'ensemble des parents d'élèves avant de se prononcer.

Un mot des parents d'élèves élus sous forme de questions (Souhaitez vous repasser à la semaine à 4 jours ? / Souhaitez vous l'organisation d'une réunion d'information proposée par le responsable du service enfance jeunesse?) à l'attention des parents d'élèves sera distribué par les enseignants pour avoir ce retour.

Un conseil d'école extraordinaire se tiendra par la suite (lundi 19 juin à 18h) avec comme seul ordre du jour l'organisation de la semaine scolaire.

Mme Decherf Vanessa assurera les fonctions de secrétaire d'école à la rentrée prochaine uniquement les matins jusqu'au mois de mars 2018. Au comité technique académique qui s'est tenu le lundi 29 mai au rectorat, l'administration a annoncé la suppression dans l'académie d'Aix-marseille des postes d'AAD (Aide Administrative à la Direction d'école) pour recruter des AESH (Accompagnant des Elèves en Situation Handicap). Mme Decherf assure de nombreuses fonctions:

- logistique (aider au recensement et à la gestion du matériel pédagogique, des éléments du mobilier de l'école, des fournitures scolaires)

- administrative: contribuer aux travaux de secrétariat (traitement du courrier, tenue des effectifs, mise à jour de la base élève, affiches pour informer les enseignants, les familles, communication avec les partenaires dont la transmission de fiches de travaux pour la mairie)

- fonctionnement: accueil téléphonique et physique, suivi des absences, aide à la gestion de la BCD (recenser, classer, ranger, remettre en état)

Son absence va avoir des conséquences sur le fonctionnement de l'école et va demander une mobilisation plus importante du personnel de l'école pour assurer ses missions de service public d'éducation.

1) Effectifs

Actuellement 157 élèves (43 PS, 55 MS et 59 GS) fréquentent l'école. 62 élèves quittent l'école (58 GS, 2 MS et 2PS) et 95 restent. 37 élèves sont nouvellement inscrits à ce jour (34 de 2014, 1 de 2013 et 2 de 2012). Au total 132 élèves (PS 34, MS 42, GS 56) pour la rentrée prochaine et les inscriptions se poursuivent.

2) Rentrée des classes

La rentrée des classes se fera le lundi 4 Septembre 2017. Ce jour-là une rentrée échelonnée sera organisée pour les petites sections afin de les accueillir dans les meilleures conditions. Les modalités d'organisation de cette rentrée seront précisées par voie d'affichage à la fin de l'année scolaire.

3) Visite de l'école

La visite de l'école pour les parents dont les enfants sont nouvellement inscrits sera organisée au mois de septembre lors des rencontres parents - enseignants.

B) Bilan du 3^{ème} trimestre

1) Remplacement ATSEMs

Chaque classe bénéficie d'une ATSEM. Les remplacements des ATSEMs en congé maladie ont été effectifs, appréciés et soulignés par l'équipe enseignante. M.Suc remercie la Mairie.

2) Temps d'activités périscolaires (TAP)

Les activités proposées aux élèves pendant le TAP sont des activités calmes encadrées par les 6 ATSEMs et 4 animateurs. Ces activités sont gratuites et se déroulent dans l'école (grande salle, salle de motricité) et aussi à la maison pour tous.

En moyenne, 130 enfants fréquentent les TAP et 90 élèves mangent à la cantine.

Les dossiers d'inscription concernant le restaurant scolaire et les structures municipales pour l'année 2017 / 2018 ont été distribués auprès des parents. Ce dossier est à retourner au point information jeunesse à la Maison pour tous.

3) Sorties scolaires

Mardi 25 Avril sortie pour la classe de Mme COPELAND à la « petite ferme » à Villes sur Auzon.

Mardi 9 mai sortie pour les classes de Mme Balmain et Mme Olivier à Aix en Provence pour visiter le musée VASARELY.

Jeudi 18 mai sortie pour les classes de Mmes Dufour, Gence et Cauvin au Mas de la Gallinière à Roquemaure.

Vendredi 19 mai sortie pour la classe de M. Suc au Zoo la Barben.

Le directeur rappelle que les sorties scolaires sont financées par la mairie (30 euros par enfant), par l'amicale laïque et par les parents (une participation volontaire de 5 euros demandée aux familles pour chaque enfant lors de chaque sortie).

4) Plan particulier de Mise en sûreté

Nous avons réalisé un exercice de confinement pour les risques naturels / technologiques le jeudi 23 mars 2017 en présence de 2 représentants de la police municipale. La livraison d'une malette d'urgence (l'autre est en attente pour le second bâtiment) s'est faite le mardi 16 mai 2017.

Mr Suc souhaite la mise en service d'une ligne interne entre la salle de motricité (lieu de confinement des élèves et du personnel) et le bureau, cellule de crise. Nous utilisons actuellement nos telephones portables.

Mr Suc demande de prévoir une intervention pour revoir l'étanchéité de la porte de la salle de motricité qui ouvre sur l'extérieur.

Ces informations ont été consignées dans un compte rendu qui a été adressé à la mairie.

Risque attentat: mise en place d'un dispositif d'alerte sonore.

Lors du dernier conseil d'école du mardi 28 février, le directeur avait demandé des renseignements sur l'installation d'un dispositif d'alerte sonore. Cette demande reste à l'étude.

Un exercice incendie a été réalisé le jeudi 27 Avril 2017. Tout s'est bien passé.

5) Travaux concernant l'école

De nombreux travaux ont été effectués lors de la dernière période et M.Suc remercie la Mairie:

- mise en service du chauffage dans la salle de motricité
- mise en service d'une ligne interne entre les batiments de l'école
- réparation de vélos
- refixation de la sonnerie de l'école
- intervention sur le portail du parking du personnel de l'école à plusieurs reprises (réparation du système de verrouillage)
- fixation de la bouche d'égoût dans la cour des MS/GS
- intervention d'un dératiseur suite à la présence de crottes dans le bureau des ATSEMs

- vidange et remplissage de la citerne pour les bacs de jardinage
- réparation d'un bac de jardinage
- retournement de la terre dans les bacs de jardinage
- réparation de meubles/ installation d'un panneau de liège
- intervention dans le refectoire au niveau de la porte de sortie pour supprimer les infiltrations en cas de pluie
- intervention au niveau du plafond dans le sas de la sortie de secours au niveau de la classe 1: présence d'une flaque d'eau par temps de pluie

Cependant des demandes de travaux restent en attente:

- tonte de la pelouse dans la cour des MS/GS
- suppression d'une racine dans la cour des PS : un revêtement synthétique est à prévoir
- réparation du tableau d'affichage des parents d'élèves élus
- mise en place d'un système de fixation pour les clés du local technique
- fuite au niveau des la tuyauterie des lavabos dans les toilettes des PS
- livraison en attente d'une nouvelle poubelle pour les toilettes des PS
- vider les poubelles extérieures chaque semaine (piqûres de guêpes 4 aujourd'hui)
- remontée d'odeurs d'égoûts par temps de pluie dans la classe 7
- installation d'un digicode au portillon de séparation entre la cour des MS/GS et la maison pour tous (évacuation en cas d'alerte attentat)
- livraison de ventilateurs (1 par classe)

M.Suc va envoyer à M.Groby une liste de travaux à effectuer pendant l'été.

M. Leroy précise que le grillage de l'école sera refait : pose d'un grillage rigide.

6) Coopérative scolaire

La gestion des comptes de l'école est assurée par Mme Copeland. Chaque classe adhère à l'OCCE afin de pouvoir gérer l'argent de l'école en toute légalité.

A ce jour, la coopérative a un solde créditeur de 2513,32 euros au 1 juin 2017

La coopérative a reçu une subvention de 300 euros de la mairie pour cette année.

7) Fête des écoles

La fête des écoles organisée par l'Amicale Laïque aura lieu le Vendredi 23 Juin 2017. Des stands de jeux et de restauration seront proposés aux enfants. Pour préparer et mener à bien cette manifestation, les parents sont invités à participer à la mise en place et à la tenue des stands.

Dans le cadre de la fête des écoles, l'école maternelle organise un spectacle de danse: chaque classe présente une danse. Les enfants sont attendus devant la scène du hall des sports à 17H30. Le spectacle de danse des enfants de maternelle se déroulera jusqu'à 19h30 suivi du spectacle des élèves de l'école Mistral puis de l'école des Amandiers.

8) Rencontre PS / enfants de la crèche

Une rencontre aura lieu le jeudi 29 juin à l'école maternelle. Les enfants de la crèche seront accueillis dans les classes de PS. Cette rencontre est l'occasion d'échanges entre les enfants et permet de faire découvrir l'école aux futurs élèves de Petite Section.

C) Projet d'école

Le projet d'école 2016 / 2019 comprend 2 axes prioritaires:

AXE 1	Améliorer la maîtrise du langage
AXE 2	Apprendre en réfléchissant et en résolvant des problèmes

Pour chaque axe, l'équipe enseignante a élaboré un programme d'action déclinable annuellement.

Axe 1: Améliorer la maîtrise du langage avec 4 actions:

Exploitation de la BCD

Activité de jardinage, support à la pratique des divers usages du langage oral

Développer une culture littéraire commune autour des contes d'ici et d'ailleurs

Liaison inter-cycle autour de l'exploitation d'un album

Axe 2: Apprendre en réfléchissant et en résolvant des problèmes avec 2 actions:

Exploitation de jeux mathématiques

Activité de jardinage, support à la résolution de problèmes

Un bilan sur les actions menées cette année sera établi en fin d'année scolaire en s'appuyant sur les indicateurs d'évaluations retenus dans le projet d'école. Ces indicateurs sont centrés sur les élèves, sur les partenaires de l'école et aussi sur l'équipe enseignante.

Un rencontre entre les enseignants de GS et de CP est prévue (date à fixer) pour assurer le suivi individuel des élèves

Activités pédagogiques complémentaires (APC)

Ces activités au sein de l'école sont tournées vers les élèves de MS et de GS qui rencontrent des difficultés dans leurs apprentissages.

Au sein de l'école maternelle, ces activités sont organisées tous les jours de la semaine d'école de 11h35 à 12h05.

Liste des compétences visées dans le cadre de l'aide aux élèves rencontrant des difficultés dans leurs apprentissages :

Reconnaître la plupart des lettres de l'alphabet

Écrire la plupart des lettres de l'alphabet

Reconnaître les nombres

Développer des compétences graphiques

Distinguer les sons constitutifs du langage

Les familles dont les enfants sont concernés par ce dispositif sont informées par écrit et confirment ou non l'inscription de leur enfant.

Les APC ont été mises en place à partir du lundi 3 Octobre 2016. Ce sont 36 élèves qui ont suivi les APC pour la période 4 et actuellement ce sont 33 élèves qui sont concernés pour la période 5.

D) Questions des parents

Est-ce qu'un bilan de l'évaluation des TAP a été établi? Peut-on avoir un retour? Est-ce que des modifications sont éventuellement proposées?

Des éléments de réponse à ces questions ont été apportés dans le paragraphe « Bilan du troisième trimestre ».

Peut-on modifier les rythmes scolaires en passant à une semaine de 4 jours dès la rentrée de Septembre 2017 si les parents, les enseignants et la municipalité le souhaitent?

Cette question a été abordée dans le paragraphe « Préparation de la rentrée 2017/2018 ».

Les parents d'élèves font remonter une satisfaction concernant la tenue d'une fête de fin d'année et notent des remontées positives concernant les cadeaux de fête des mères et des sorties effectuées.

Les parents souhaitent un affichage moins tardif des listes d'élèves pour la rentrée. Le directeur d'école en prend note et souligne que les inscriptions se font souvent jusqu'à la veille de la rentrée scolaire.

Parent d'élèves

M^{re} Guizzardi


Le Directeur

M. Jean François SUC

